



Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

PAR EXEMPLE :

J'ACHÈTE UN SALON DE JARDIN À 483 €

TAEF fixe 0% sur 5 mois

Mensualités : 96,60 €

Montant total dû : 483 €*

0%
3 OU 5 MOIS
SANS FRAIS**



À QUOI ÇA SERT D'AVOIR UN JARDIN SI ON NE PEUT PAS L'AMÉNAGER ?

*Exemple : pour un achat et un crédit accessoire à une vente de 483 € au Taux Annuel Effectif Global fixe : 0 % (taux débiteur fixe : 0 %), vous remboursez 5 mensualités de 96,60 € (hors assurance facultative). Montant total dû : 483 €. Coût de l'assurance : 1 €/mois en sus de la mensualité de l'exemple précité. Coût total de l'assurance : 5 €. Taux Annuel Effectif de l'Assurance : 4,21 %.

**Sur 3 ou 5 mois pour un achat de 120 € à 4 500 € (hors alimentaire et boissons alcooliques). Le coût du crédit est pris en charge par votre magasin. Conditions en vigueur au 01/02/2026. Du fait de la division du prix de certains produits, la première mensualité de certains crédits sans frais pourra être arrondie à + ou - 1 centime.

Offre de crédit REGLO finance accessoire à une vente sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par BNP Paribas Personal Finance – établissement de crédit – SA au capital de 617 279 915 € - Siège social : 1 boulevard Haussmann, 75009 Paris – 542 097 902 RCS Paris - Intermédiaire d'assurance Orias n° 07 023 128 (www.orias.fr). Cetelem est une marque de BNP Paribas Personal Finance. Vous disposez d'un délai légal de rétractation. Assurance facultative (Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Incapacité Temporaire Totale de Travail, Perte d'Emploi suite à licenciement) souscrite auprès de Cardif Assurances Vie et Cardif Assurances Risques Divers.

Les magasins E.Leclerc participants qui diffusent cette publicité agissent en leur qualité d'intermédiaires de crédit non exclusifs : ils apportent leur concours à la réalisation des crédits octroyés par le prêteur BNP Paribas Personal Finance, sans disposer de pouvoir de gestion ni d'octroi. S'ils ont le statut d'IOBSP leur n° d'inscription à l'Orias en leur qualité de mandataire bancaire non exclusif est disponible en particulier à leur point Crédit. Publicité conçue par Banque Edel SA - Société anonyme à directeur et conseil de surveillance au capital de 150 134 754 € - Siège social : 60 rue Buissonnière - CS 17601 - 31676 Labège Cedex - RCS Toulouse B 306 920 109. Offre valable dans les magasins participants. (liste consultable sur www.e.leclerc/reglo-finance). Renseignements au point Crédit de votre magasin E.Leclerc.

N' ATTENDONS PAS QU' IL SOIT TROP TARD POUR NOUS OCCUPER DE LA PLANÈTE



La marque de la
gestion forestière
responsable

RESPECTONS LES FORÊTS : CHOISSONS DES BOIS LABELLISÉS

Le FSC® (Forest Stewardship Council®) est une organisation non gouvernementale composée de propriétaires forestiers, d'entreprises de gestion et d'exploitations forestières et d'associations environnementales. Le FSC a mis en place un système de certification qui définit des exigences en matière de gestion responsable pour les forêts du monde entier : pratiques forestières respectueuses de l'environnement, socialement bénéfiques pour les populations locales et économiquement viables.

Pour plus d'informations : www.fr.fsc.org



CHOISIR UN PRODUIT PEFC, C'EST CHOISIR D'AGIR POUR LA FORÊT

Pionnier de la certification forestière en France où il a été créé en 1999, PEFC France représente aujourd'hui plus de 8 millions d'hectares de forêts certifiées. PEFC France compte parmi ses adhérents plus de 65 000 propriétaires forestiers et plus de 3 000 entreprises de la filière forêt-bois-papier (exploitants, scieries, transformateurs, constructeurs, négociants, artisans, distributeurs, papetiers, imprimeurs, éditeurs...). Ensemble, ils apportent au consommateur la garantie qu'un produit portant la marque PEFC s'inscrit dans une démarche responsable de gestion durable de la forêt.

Pour plus d'informations : www.pefc-france.org

Les produits bénéficiant d'une offre «2ème produit à -50%, -60%, -68%, -70% et -80%» sont limités à 10 produits par foyer pour cette opération. Les produits bénéficiant d'une offre «2+1 offert» sont limités à 15 produits par foyer pour cette opération. Les offres bénéficiant d'un Ticket E.Leclerc seront limitées à 15 produits par foyer par opération. La Carte E.Leclerc fonctionne dans tous les magasins participants et vous permet de cumuler des bons d'achats en Tickets E.Leclerc sur présentation de la Carte E.Leclerc en caisse. Les Tickets E.Leclerc sont valables dès le lendemain de leur obtention, cumulables sur la Carte E.Leclerc, et utilisables sur tous les produits de l'ensemble des centres E.Leclerc participant au programme de fidélité. Si une carte E.Leclerc n'est pas utilisée durant 14 mois, les Tickets E.Leclerc seront automatiquement supprimés de la carte. Le montant de vos achats doit être supérieur ou égal à celui de vos Tickets E.Leclerc. Dans le cas contraire, il n'y aura pas de rendu de monnaie. Pour tout renseignement complémentaire sur les Tickets E.Leclerc, adressez-vous en magasin. Les avantages consommateurs Tickets E.Leclerc et avantages immédiats en caisse attribués par le fournisseur sont délivrés pour son compte aux consommateurs par les centres E.Leclerc. Offres réservées à une consommation personnelle. Le magasin se réserve le droit de refuser toute demande d'une quantité supérieure aux besoins habituels généralement constatés pour une consommation personnelle. Offres interdites à la revente.